

XXI^e ANNÉE

AVRIL



1905

No 4



Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

L'Archange Raphaël

(Fête, le 16 avril)



l'office de Prime, la veille du 16 avril, le lecteur du Martyrologe Romano-séraphique lit au chœur l'annonce suivante : *Demain, « dans tout l'Ordre séraphique, solennelle commémoration de saint Raphaël, archange, dont le nom signifie : MÉDECINE DE DIEU. Mémoire aussi du jour béni auquel notre Père saint François, en 1209, fit profession de sa Règle, entre les mains d'Innocent III et donna naissance à l'Ordre des Frères-Mineurs destiné à procurer aux pécheurs un REMÈDE SPIRITUEL d'une surnaturelle efficacité. En souvenir de ce commencement de l'Ordre a été établie aujourd'hui la rénovation de la profession pour tous les Frères et Sœurs des trois Ordres Séraphiques et le Pape Clément XII a accordé une indulgence plénière à tous ceux qui font cette rénovation, soit en public, soit en particulier. »* (1)

(1) C'est l'occasion de rappeler cette indulgence aux Tertiaires. Bien que la fête de saint Raphaël soit renvoyée après Pâques, cette année, l'indulgence plénière reste fixée à sa date.

Cette annonce solennelle nous montre le culte rendu dans l'Ordre séraphique au saint Archange Raphaël et nous en indique les raisons toutes mystiques.

Ce culte est ancien dans l'Eglise. La plupart des Ordres religieux, comme aussi, du reste, un grand nombre de diocèses, dans le monde entier, célèbrent la fête de saint Raphaël, mais à une autre date, au 24 octobre.

L'Ordre de saint Dominique rivalise sur ce point avec celui de saint François et appelle saint Raphaël « le protecteur spécial des Frères-Prêcheurs qui l'honorent afin qu'il les accompagne dans leurs courses apostoliques, chasse le démon des fidèles et les éclaire des célestes enseignements. »

L'Ordre de saint Jean de Dieu spécialement voué au soin des malades a reçu de son fondateur comme un précieux héritage cette dévotion. Saint Raphaël est le patron de cet Ordre et sa fête y est célébrée sous le rite de 1^{re} classe avec octave.

Pour en revenir à l'Ordre franciscain, c'est avec la plus grande piété que dans chaque couvent, le 16 avril, à l'issue de la Messe conventuelle, les religieux profès, se groupent au pied de l'autel et renouvellent leur profession entre les mains de leur prélat par la bouche de l'un d'entre eux. L'anniversaire de la profession de leur Séraphique Patriarche, la mémoire du grand Archange, céleste médecin, leur rappellent le but de leur vie religieuse et les confirment dans l'esprit de leur vocation.

Il en est de même dans toutes les Fraternités du Tiers-Ordre régulièrement établies, où cette rénovation des engagements de la profession rappelle aux Tertiaires ce qu'ils doivent être au milieu du monde, un remède aux maux causés par l'esprit du monde, devenant ainsi, suivant la parole de Notre-Seigneur : le sel de la terre.

Parmi les Saints franciscains plus dévots au céleste Archange, on peut citer Marie-Françoise des Cinq Plaies, Franciscaine du Tiers-Ordre régulier, canonisée par Pie IX, en 1867. Elle était souvent favorisée de la présence sensible de ce céleste protecteur et un jour que son directeur, s'entretenant avec elle, sentait « comme une odeur de paradis », elle lui dit simplement : « N'en soyez pas surpris, car ici, au milieu de nous est l'Archange saint Raphaël. »

Plus d'une fois le saint Archange, pour répondre à son ardent désir de communier et à l'impatience avec laquelle elle attendait l'heure de la communion, lui porta lui-même la sainte Hostie prise dans le saint

ciboire ou
ter le préci
siblement
ment incre

ont la simj
Une aut
7 octobre
Revue ava
avait parti
suprême.

Le 5 av
la couroni
confesseur
lui deman

« Il est
ses derniè
le dernier
saint Rapl

Si, bien
munautés
conformém
Tobie, il c
à vivre d
chrétien e

Par lui,
duits com
seule doit

Fiancés
démon et
à Tobie,
eux pouv
bannissant
cheval et
sur eux. M
garde avec
pendant c

(1) Tobie

ciboire ou enlevée à la main du prêtre. Il alla même jusqu'à lui porter le précieux Sang que le prêtre voyait avec stupeur diminuer sensiblement dans le Calice. *O stupenda familiaritas!* familiarité vraiment incroyable dont Dieu et ses anges savent récompenser ceux qui ont la simplicité et l'abandon de la foi.

Une autre Franciscaine, la B^{ne} Marie-Crescence Høess, béatifiée le 7 octobre 1900 et dont la vie a été racontée dans les pages de notre *Revue* avait pour le saint Archange une spéciale dévotion. Elle lui avait particulièrement confié le soin de l'accompagner dans le voyage suprême. Saint Raphaël exauça sa demande et lui promit de l'assister.

Le 5 avril 1744, alors que la Bienheureuse sur le point de ceindre la couronne éternelle soutenait le dernier combat, le P. Pamer son confesseur, à qui elle avait confié la promesse de l'Archange céleste, lui demanda si saint Raphaël ne viendrait pas bientôt la chercher?

« Il est déjà là, » répondit distinctement la mourante. Ce furent ses dernières paroles. Peu d'instant après, Marie-Crescence rendait le dernier soupir, et son âme bienheureuse portée sur les ailes de saint Raphaël s'envolait vers la patrie céleste.

Si, bien des fois, saint Raphaël s'est montré le protecteur des communautés franciscaines qui ont eu recours à lui, il me semble que conformément à la mission que Dieu lui donna par rapport au jeune Tobie, il doit être spécialement invoqué par les Tertiaires destinés à vivre dans le monde. Pour eux il sera le médiateur du mariage chrétien et le protecteur de la chasteté conjugale.

Par lui, le jeune homme chrétien, la jeune fille pieuse seront conduits comme le jeune Tobie à l'union que Dieu leur a destinée et qui seule doit les rendre heureux.

Fiancés, ils recevront de lui les sages conseils qui éloigneront le démon et attireront la protection de Dieu : « Ecoute-moi, dit l'Ange à Tobie, je vais t'indiquer comment certains hommes donnent sur eux pouvoir au démon. Ceux qui embrassent l'état du mariage en bannissant Dieu de leur cœur et de leur esprit et qui, semblables au cheval et au mulet, s'abandonnent à leur passion, le démon a pouvoir sur eux. Mais toi, après ton mariage, entre dans la chambre nuptiale, garde avec ton épouse la continence pendant trois jours et ne songe pendant ce temps qu'à prier avec elle. » (1)

(1) Tobie vi, 18.

Mariés, ils suivront ses conseils, comme le fit Tobie disant à son épouse, le soir des noces : « Prions Dieu . . . durant ces trois nuits, unissons-nous au Seigneur par la prière, car nous sommes les enfants des Saints et nous ne devons pas nous marier comme les païens à qui Dieu n'est point connu ; » et les deux jeunes époux de se mettre en prière : « Seigneur, disait Tobie, Dieu de nos pères . . . vous savez que ce n'est point par passion que je prends ma sœur pour épouse, mais pour l'unique désir d'une postérité qui bénisse votre saint nom dans les siècles des siècles ! »

« Seigneur, ajoutait la jeune épouse, ayez pitié de nous ; accordez-nous à tous deux de mener ensemble une longue et heureuse vie. » (1)

Ils assureront ainsi la fécondité de leur union, le bonheur de leur vie et la consolation de leurs vieux parents.

Qu'il serait donc à désirer qu'il en fût ainsi ! Nous ne verrions pas tant d'unions mal assorties, tant de ménages malheureux, tant de divorces et de scandales qui portent à la famille des atteintes irrémédiables.

Daignez, saint Raphaël, médiateur du mariage chrétien, intercéder auprès de Dieu, dans ce but, spécialement en faveur de nos Tertiaires !

PRIÈRE. — (2) Glorieux Archange, saint Raphaël, grand prince de la cour céleste, illustre par les dons de la sagesse et de la grâce, guide des voyageurs sur terre et sur mer, consolation des malheureux et refuge des pécheurs, je vous supplie de m'assister dans toutes les nécessités et les peines de cette vie, comme vous avez secouru le jeune Tobie dans ses pérégrinations. Puisque vous êtes le remède de Dieu, je vous prie humblement de guérir mon âme de ses nombreuses infirmités et mon corps des maux qui l'affligent si cette grâce me convient. Je vous demande en particulier une angélique pureté, afin de mériter ainsi d'être le temple vivant du Saint-Esprit. Ainsi soit-il. (3)

FR. C.-M., O. F. M.

(1) Tobie VIII, 7 etc.

(2) Cette prière a été enrichie de 100 jours d'indulgences par le Pape Léon XIII, à gagner une fois le jour. (21 juin 1890).

(3) On peut lire avec fruit l'intéressant opuscule intitulé : L'ARCHANGE RAPHAËL, sa mission et son culte, par un Frère-Mineur, nouvelle édition, 1901, chez les Franciscaines Missionnaires de Marie, 180 Grande Allée, Québec.



le jardin
azur tendr
rosée noct
par le char
retient, qui
et secrète.
d'antiques
nes, et ces
truire ses
deux d'en
chènes. La
conférence
tronc mons
la roche ;
s'élève une
jardin don
charité poë
entre eux c
ce pays san
semble êtr
Et le contr
aux parfum
une chevel
.....

Souvent,
vu, laissant

(1) D'après



Gethsémani (1)

QU'EST-CE donc ici qui retient le pèlerin ?
Ce ne sont pas les richesses d'une chapelle élevée magnifiquement par la piété religieuse, ce n'est pas non plus l'édifice de pierre imposant dans sa lourdeur ; non, c'est le jardin fleuri sur la côte de la montagne, sous le grand ciel d'un azur tendre presque blanc, — le jardin allègre, tout ruisselant de rosée nocturne, baigné par les délicates aurores occidentales, égayé par le chant des oiseaux ; c'est Gethsémani qui vous prend, qui vous retient, qui, de loin, vous attire encore, toujours, par une force intime et secrète... Quel charme magique a donc ce jardin ? Il est planté d'antiques oliviers, car l'olivier ne meurt jamais, il renaît sur ses racines, et ces arbres ont vu Jésus s'asseoir sous leur ombre, prier et instruire ses disciples. Huit oliviers : mais si vieux, si imposants, que deux d'entre eux, spécialement, ont la grandeur et la majesté des chênes. Leurs troncs sont énormes, le plus gros à huit mètres de circonférence, et sa verte frondaison s'étend au loin sur le jardin. Ce tronc monstrueux ne semble plus être du bois : on dirait de la pierre, de la roche ; il en a la couleur, la dureté, les crevasses, et au-dessus s'élève une végétation merveilleuse, car les oliviers de l'inoubliable jardin donnent encore une abondante récolte. Huit oliviers : mais la charité poétique des Franciscains, avec une intuition géniale, a tracé entre eux des plates-bandes de fleurs, et dans ce climat brûlant, dans ce pays sans eau, le jardin de Gethsémani, toujours frais et verdoyant, semble être un coin de terre enchantée au milieu d'un désert aride. Et le contraste est saisissant entre ces fleurs aux couleurs délicates, aux parfums suaves, près de ces oliviers dont le feuillage ressemble à une chevelure argentée.....

* * *

Souvent, Jésus, abandonnant la ville de Jérusalem où il était malade, laissant le Temple qui était devenu le centre de toutes les hypo-

(1) D'après : AU PAYS DE JÉSUS. (*Souvenirs d'un voyage en Palestine.*)

crises et de toutes les cupidités ; Jésus, suivi de ses disciples, sortait de la cité et venait dans ce jardin de Gethsémani, dont le maître était un ami, qui le laissait tranquillement parcourir son petit domaine. Là-haut, sous les oliviers, il s'asseyait. C'était l'heure du crépuscule, si douce en Orient. Combien de fois, à travers le feuillage d'argent, dut-il lever les yeux au ciel, cherchant son Père, dans l'ardeur sacrée de la prédication ! Combien de fois la gaie chanson des oiseaux, saluant le soleil qui se couchait derrière Jérusalem, dut mettre en son grand cœur une tendresse infinie et une infinie détresse. Près de lui était Simon-Pierre, en qui la foi était si grande que même l'acte de reniement ne l'ébranla pas ; c'étaient Jean et Jacques qu'il se plaisait à appeler les *fils du tonnerre*, tant leur apostolat était ardent ; c'étaient ses autres disciples ; c'étaient les saintes femmes.

A ceux-là, il parlait sous les vieux oliviers. Alors dans l'idylle du printemps naissant, dans ce pays encore béni du Seigneur, sous un ciel limpide, entouré de gens qui l'écoutaient avec une âme ingénue et un cœur plein d'adoration, Jésus disait les paroles douces, les paroles suaves, les paroles émues qui attendrissaient les esprits les plus durs, qui enflammaient les imaginations les plus froides, qui amollissaient les intelligences les plus rudes. Oliviers nouveaux, vous entendîtes ces paroles merveilleuses ! Appuyé contre vous devant ce mont de Sion où brilla la gloire de David et de Salomon, Jésus répétait la nouvelle loi de charité, de bonté et d'égalité, la nouvelle loi qui libérait les âmes et les rendait fortes contre la misère humaine, au nom d'une promesse suprême ; sous vos branches chenuës, ô oliviers, retentissait l'écho de ces mots sublimes, qui de ce pauvre et humble jardin de Palestine, passaient sur le monde . . .

* * *

Et cependant, ce nom de Gethsémani évoque la plus grande douleur qui ait brisé le cœur du Martyr : la fatale nuit d'angoisse, de défaillance, de doute, passée dans ce jardin, est plus tragique encore que l'agonie sur la croix. Il vint ici dans la soirée terrible . . . Son âme était agitée, mais ses disciples ne savaient pas la reconforter : son esprit était fort, mais sa chair souffrait.

Ils ne comprirent pas et ils s'endormirent.

Il resta seul dans les ténèbres ; seul, dans ce jardin charmant où s'étaient écoulées des heures si belles, et qui, maintenant, se vêtaient

de deuil
qui l'agit

Il essa
ne le put

Il appe
de ne po

Ah ! c
don, d'im

universel,
tion invé

cœur, tou
l'homme

tif, si mal
lui sembl

Seul, p
comme h

versée et

Dans
une crise

pas un va

comme d

ou n'avai

lui-même

de refaire

s'interrog

sur la cro

Angois

prise brut

la pensée

de mourir

Et, dés

le calice

la parole
humaine.
Combi
à tous ces
inoublia
tout crou

de deuil ; seul sous le ciel noir ; seul, devant le problème effrayant qui l'agitait tout entier.

Il essaya de prier, il essaya de s'unir à son Père par la pensée : il ne le put pas. Une tristesse mortelle l'envahit . . .

Il appela ses disciples : ils reposaient. Il leur reprocha amèrement de ne pouvoir pas veiller une heure : ils se rendormirent.

Ah ! c'est en cette nuit de terreur, de frisson, de solitude, d'abandon, d'immense incertitude que Jésus vit, comme dans un résumé universel, toute l'infinie misère humaine, le péché inévitable, la tentation invétérée, les décadences du sang et de l'esprit, les faiblesses du cœur, tout le mal caché dans les chairs et dans les âmes ; Jésus mesura l'homme durant cette effroyable nuit, et celui-ci lui apparut si craintif, si mal défendu contre l'erreur, si aveugle, si sourd, si lâche, qu'il lui sembla impossible de le sauver jamais !

Seul, perdu dans l'ombre, tout près de la mort qui l'attendait, Jésus, comme homme, s'angoissa si cruellement que sa chair en fut bouleversée et qu'il sua du sang par tous les pores.

Dans ce petit jardin de Gethsémani, il s'interrogea lui-même, en une crise de défiance suprême, pour savoir si sa prédication n'était pas un vain bruit emporté par le vent, et si la semence de son verbe, comme dans la parabole, n'était pas tombée sur la roche de l'égoïsme, ou n'avait pas été dévorée par les oiseaux de proie ; il s'interrogea lui-même pour savoir si toute sa vie terrestre, vouée à la noble pensée de refaire l'esprit du monde, n'avait pas été dissipée stérilement ; il s'interrogea lui-même pour savoir si c'était utile maintenant de mourir sur la croix . . .

Angoissante question, posée par une nature vierge et ardente, surprise brutalement par le doute, assaillie par l'incertitude, abattue par la pensée d'avoir vécu en vain, d'avoir souffert en vain, et peut-être de mourir en vain ! . . .

Et, désespéré, le Christ joignit les mains, priant son Père d'éloigner le calice de ses lèvres . . . Ce jardin, ce modeste petit jardin entendit la parole la plus désespérée qui soit jamais sortie d'une bouche humaine.

Combien d'heures dura cette nuit formidable ? Ah ! demandons-le à tous ceux qui connurent dans la vie, comme leur Dieu, de ces nuits inoubliables, de ces nuits de désolation, de ces nuits de misère, où tout croule autour de soi ; demandons-le à tous ceux qui souffrirent.

dans une de ces veilles ténébreuses ; demandons-le à toutes les grandes âmes qui eurent, elles aussi, leur nuit de Gethsémani, et qui sentirent l'inanité de leurs efforts, la mesquinerie de leurs tentatives, la caducité de leur œuvre.

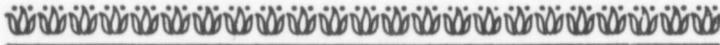
Qui donc a jamais compté ces heures ? Les douces paroles de l'Évangile leur donnent une épouvante sacrée, car elles montrent avec une terrible simplicité les tourments moraux, la douleur spirituelle et le déchirement physique qu'éprouva Jésus durant ces moments solitaires.

La tragédie fut enveloppée d'ombre, cachée aux yeux humains, et quand le Fils de l'homme tendit la joue à Judas, en vérité, il avait vaincu, — mais il était déjà mort...

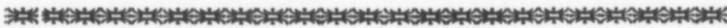
* * *

O Jardin de Gethsémani, le sépulcre de Joseph d'Arimathie ne recueillit que le corps de Jésus, mais toi, tu as entendu ses paroles et tu as vu ses larmes, tu es donc plus sacré pour nous que tous les endroits sacrés, et nul ne peut s'approcher de tes oliviers sans trembler...

MATILDE SERAO, Tertiaire.



Nouvelles Petites Fleurs Franciscaines



Chapitre lxxviii. — Comment le bienheureux François voulait qu'on rapportât à Dieu seul l'honneur du bien qui se trouvait dans ses paroles et dans ses œuvres.

AN ce temps-là, le bienheureux François prêchait au peuple à Rieti sur une place de la cité et dès que sa prédication fut achevée, l'évêque de la ville, homme fort discret et de haute piété, se leva et dit au peuple : « Depuis le commencement, dès que le Seigneur eut planté et édifié son Église, il n'a cessé de lui donner des saints qui l'ont illustrée par leurs paroles et leurs exemples ; maintenant encore en ces derniers temps, il l'a rendue illustre par ce petit pauvre, par ce François, homme méprisé

et sans le
gneur, de
fait la mé

Cela di
l'église ép
clina dev
je vous le
honneur t
disent de
au Créate
cret, vous

Quand
il répond
de n'avoi
gneur me
resterait-il
ont, eux a
tant de bi
auraient
Seigneur
Seigneur
peinture n
comme u
nité à cau
se garder
est moins
qu'un pur
vent être
peines, et
de ce mor

et sans lettres. Aussi, à cause de cela êtes-vous tenus d'aimer le Seigneur, de l'honorer et de vous garder de tout péché, car il n'a pas fait la même faveur à tous les peuples. »

Cela dit, l'évêque descendit du lieu où il avait parlé et entra dans l'église épiscopale ; le bienheureux François, s'approchant alors, s'inclina devant lui et se prosternant à ses pieds, parla ainsi : « En vérité, je vous le dis, Seigneur évêque, personne en ce monde ne m'a fait un honneur tel que celui que vous m'avez fait, aujourd'hui, car les gens disent de moi : « C'est un saint homme ! » m'attribuant à moi et non au Créateur, la gloire et la sainteté, vous, au contraire, en homme discret, vous avez su séparer ce qui est précieux de ce qui est vil. »

Quand le bienheureux François s'entendait louer et appeler saint, il répondait à de tels propos en disant : « Je ne suis pas encore sûr de n'avoir pas un jour des fils et des filles, car du moment où le Seigneur me retirerait le trésor qu'il m'a confié et qui est sien, que me resterait-il autre chose, à part un corps et une âme que les infidèles ont, eux aussi ? Bien plus je dois croire que si le Seigneur avait donné tant de biens en partage à un larron ou à un infidèle, ceux-ci Lui auraient été plus fidèles que moi. De même que dans une image du Seigneur et de la bienheureuse Vierge peinte sur le bois, on honore le Seigneur et la bienheureuse Vierge, sans que cependant le bois et la peinture ne s'en attribuent rien, de même aussi le Serviteur de Dieu est comme une peinture de ce Dieu, dans laquelle on honore la Divinité à cause de sa munificence ; mais la créature elle-même doit bien se garder de s'attribuer quelque chose, car par rapport à Dieu, elle est moins que le bois et que la peinture, oui, bien moins, car elle n'est qu'un pur néant et c'est à Dieu seul que la gloire et que l'honneur doivent être rendus ; gardons au contraire pour nous la confusion et les peines, et rien que cela, tant que nous vivons au milieu des misères de ce monde.





Chronique de la Terre-Sainte

LES DERNIERS INCIDENTS DE BETHLÉEM

EN janvier dernier, la *Presse associée* lançait une dépêche, reproduite par les journaux et en particulier par un journal de Québec, d'après laquelle des troubles avaient eu lieu à Bethléem, au sanctuaire de la Nativité, entre les Grecs et les Latins. Ceux-ci, c'est-à-dire les Franciscains, auraient empêché les Grecs de faire leurs cérémonies, il s'en serait ensuivi bagarre et effusion de sang.

Pour qui connaît les Grecs en Orient, il était facile de deviner de quel côté étaient les agresseurs ; il nous était impossible cependant de rien préciser avant d'avoir reçu des renseignements officiels de Terre-Sainte.

Une lettre du R. P. Vicaire Custodial, publiée dans l'*Univers* (en février) met les choses au point. On peut y voir que, suivant une pratique chère aux Grecs, à l'occasion de leur fête de Noël qu'ils célébraient au Sanctuaire de Bethléem, le 7 janvier, ils voulurent empiéter sur les droits des Latins, et suivre un passage où ils n'étaient pas autorisés à passer. C'était durant la nuit du 7 janvier, à une heure du matin. Les deux frères sacristains veillaient et arrêtaient au passage deux diacres grecs qui déjà avaient franchi l'espace qui leur était interdit. La foule des Grecs se rua sur eux. Mais, malgré les coups qui pleuvaient sur leurs têtes, les Franciscains tinrent bon jusqu'à l'arrivée des soldats turcs qui occupèrent militairement la place avec maintien du *statu quo* jusqu'à ce que les autorités eussent décidé.

Le R^{me} Père Custode qui était présent à Bethléem fut prévenu aussitôt ; il affirma les droits des Latins, et fit lire publiquement le règlement qui déterminait, dans l'occurrence, les droits respectifs des uns et des autres ; les Grecs étaient évidemment dans leur tort. Le *Mudir*, gouverneur de Bethléem, apporta lui aussi le règlement qu'il avait entre les mains. C'était le même, en tout conforme à celui que venait de faire lire le R^{me} Père Custode.

Il était
ils voulai
aux Latir
cédents c
c'était s'e
sur la pi
des effor
justice o
sur l'escal

Le Cu
Avisés
de Jérusa
rent sur l

La fou
latine éta
nie, un je
des deux
démêlés v

Son Es
M. le G
passe, ca
gouverne
tion, de n
passage l
ment de
chrétienn
ment de c
torat.

Le R.
Paternité
exécutée,
d'elle.

« Pour
et de n'é
autorités
ta in poin
plusieurs
et les rel

Il était clair que les Grecs avaient l'usage du seul escalier *sud*, or ils voulaient se servir de l'escalier *nord* et en forcer le passage réservé aux Latins. Dans quel but ? les Grecs le savent. En Orient, les précédents créent des droits. Pour eux, passer une fois par cet escalier, c'était s'en assurer le droit pour plus tard et par conséquent empiéter sur la propriété et les droits des Latins. Depuis des années, ils font des efforts pour usurper ce droit, et maintes fois la diplomatie et la justice ont dû s'occuper de l'affaire, et réaffirmer le droit des Latins sur l'escalier en question.

Le Custode restait donc inflexible.

Avisés par télégraphe dès le matin, Son Excellence le Gouverneur de Jérusalem Raschid-bey et le Gérant du Consulat Français arrivèrent sur les lieux. La situation était devenue grave.

La foule des Grecs prenait une attitude menaçante. La population latine était accourue de son côté, et cette suspension d'une cérémonie, un jour de grande fête, n'était pas sans produire dans les esprits des deux nations une surexcitation fâcheuse qui pouvait amener des démêlés vifs et des rixes.

Son Excellence le Gouverneur comprit le danger, et faisant appeler M. le Gérant, conféra avec lui sur la manière de sortir de cette impasse, car il fallait en sortir à tout prix. Les représentants des deux gouvernements, embarrassés, résolurent donc, sans trancher la question, de mettre fin au conflit présent. Pour cela, ils autorisèrent le passage par l'escalier nord du diacre grec qui attendait là obstinément depuis des heures. Mais le Consul déclara qu'au nom de la chrétienté il réservait la question de droit, et prendrait dans le règlement de cette question, la défense des intérêts confiés à son protectorat.

Le R. P. Prosper, Vicaire Custodial, termine ainsi sa lettre : « Sa Paternité Révérendissime, mise au courant de la décision prise et exécutée, ne put que s'incliner et accepta ce qui avait été fait en dehors d'elle.

« Pour aujourd'hui, je crois mieux de n'ajouter aucun commentaire et de n'émettre aucune appréciation sur la solution donnée par les autorités locale et consulaire. L'incident serait insignifiant à un certain point de vue ; mais il a l'inconvénient de remettre en question plusieurs détails délicats concernant le protectorat des Lieux-Saints et les religieux de la Custodie. Le protectorat des Lieux-Saints

appartient à la France qui l'exerce depuis des siècles. Mais ces Lieux-Saints se trouvent entre les mains des Franciscains de Terre-Sainte, religieux de toutes nations. Dans l'incident du 7 janvier, les deux religieux frappés sont l'un Italien et l'autre Allemand. Peut-on séparer la question personnelle de la question diplomatique? Nous ne le croyons pas.

« Et cependant, dès le 1^{er} jour, pendant que le consulat français s'adressait officiellement au gouverneur local, pour obtenir de lui le maintien du *statu quo* et le respect des usages établis, ainsi que satisfaction pour la violence faite à deux religieux de Terre-Sainte dans l'exercice de leur devoir, de leur côté, les consuls d'Italie et d'Allemagne s'adressaient au même gouvernement, et lui demandaient l'enquête judiciaire sur les voies de fait exercées sur deux de leurs sujets respectifs. Ces deux actions, non combinées, ne sont pas faites pour s'aider, et peuvent même se nuire considérablement. Toutefois nous ne sommes pas sans espérer qu'une entente se produise sur ce point. Nous savons qu'elle est désirée de côté et d'autre, et que toute la difficulté réside dans la nature de cette entente. Pour nous, nous la souhaitons de tout cœur, persuadés qu'en unissant nos forces, nous donnerons à nos réclamations un appui moral considérable qui serait d'une utilité immense pour la défense des intérêts catholiques. »

C'est, comme on le voit, la fameuse question du protectorat, de ce protectorat si dédaigné par le dernier ministère français qui surgit et va demander une solution.

FR. C.-M., O. F. M.



Antoine

Promu
son anci
rendit de
grand tha
Arrivé de
y offrir le
éveille qu

ger sa co

Monsei
suffisamm
de cette p

— Pou

— Mai

— Vou

— Auc

— Con

juteur ?

— Non

— On

rien . . . V

— Non

vrai.

— Reg

vement le

souvent ic

l'évêché d

veur. En



Nouvelles de Rome

PIE X intime. — Comme autrefois pour Pie IX, tous les jours, on rapporte sur Pie X de nouvelles anecdotes qui le peignent au vif et le font aimer. En voici une en particulier qui nous montre en passant la dévotion du Pape à saint Antoine de Padoue.

Promu à l'évêché de Mantoue, Monseigneur Sarto voulut revoir son ancien professeur et ami intime, Monseigneur Callegari. Il se rendit donc à Padoue, heureux de saluer par la même occasion le grand thaumaturge saint Antoine, si populaire dans toute la Vénétie. Arrivé de bon matin, il se rend aussitôt à la célèbre basilique, pour y offrir le saint Sacrifice. La mise des plus simples du nouvel arrivé éveilla quelques soupçons chez le prêtre sacristain qui, pour décharger sa conscience, lui demande son *Celebret*.

Monseigneur Sarto avait souvent prêché à Padoue et se croyait suffisamment connu : il n'avait donc pas cru nécessaire de se munir de cette pièce indispensable. Il en résulta le dialogue suivant :

— Pourrais-je savoir, au moins, d'où vous venez ?

— Mais, oui, de Trévise.

— Vous y exercez sans doute quelque fonction ?

— Aucune, pour le moment.

— Comment ! vous n'êtes ni curé, ni vicaire, ni même simple coadjuteur ?

— Non, je vous l'assure, rien de tout cela.

— On manque cependant de prêtres à Trévise ; et vous n'y faites rien . . . Vos traits dénotent chez vous une bonne intelligence !

— Non, je n'y fais plus rien pour le moment ; c'est absolument vrai.

— Regrettable ! extrêmement regrettable ! . . . au reste, ajoute naïvement le prêtre sacristain, je connais votre Evêque, que nous voyons souvent ici : on dit qu'il vient de faire nommer son Vicaire général à l'évêché de Mantoue. Si vous le désirez, je lui parlerai en votre faveur. En attendant, je vous autorise à célébrer la messe.

Le servant n'en reçut pas moins l'ordre de surveiller l'inconnu, et de faire un rapport exact sur la manière dont il se serait acquitté de ses fonctions saintes. Fidèle à la consigne, le servant fait ses remarques :

— Mais ce prêtre est un ange du bon Dieu ! Il a célébré avec grande dévotion.

— Allons, fort bien, reprit le sacristain, dont la conscience se trouvait ainsi soulagée... J'étais inquiet, et je me reprochais déjà d'avoir accordé cette autorisation.

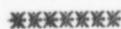
Après son action de grâces, aussi pieuse que l'avait été sa messe, l'inconnu demande à signer son nom sur le registre des célébrants. Quel ne fut pas l'étonnement de notre sacristain, lorsqu'il put lire, « Joseph Sarto, évêque nommé de Mantoue ! » Embarrassé, le prêtre sacristain ne sait comment s'excuser. « Bon saint Antoine, s'écria-t-il, que ne m'avez-vous inspiré à cette heure ! »

Mais Monseigneur Sarto, édifié de sa vigilance scrupuleuse, rit de bon cœur de cette aventure, embrassa le fidèle gardien, et l'emmena déjeuner au Palais épiscopal.

Inutile de dire que les relations nouées en pareille circonstance allèrent s'affirmer de plus en plus entre l'Evêque et le prêtre.

Monseigneur Piavi. — Monseigneur Piavi, O. F. M., Patriarche de Jérusalem était Grand-Maître de l'Ordre du Saint-Sépulcre. Les membres de l'Ordre ont fait célébrer, pour le repos de son âme, un service funèbre dans la basilique de Saint-Laurent in Damaso. C'était le 23 février. Mgr Ceppetelli, patriarche latin de Constantinople, a chanté la messe, Mgr Bartolini a prononcé l'éloge du défunt et l'absoute fut donnée par S. E. le cardinal Agliardi, commendataire de Saint-Laurent. Les grands dignitaires et les chevaliers de l'Ordre du Saint-Sépulcre étaient présents, ainsi que des représentants de l'Ordre des Frères-Mineurs.

ROMANUS.



d'intéressan
mis à mort
ci a eu rec
rien dans l
l'Évêque, on
ancienne él
deux ans. C
naires de M
assassins. L
portés par l'
à témoigner
Chinois ne s
d'offenser u
Les corps
ché. C'est l
délégué par
nes après le
soleil torrid

LA perspe
pères.
naires franc
s'embarquer
deux autres
à destination
appartient à



Chronique franciscaine



A TRAVERS LE MONDE

Nos Martyrs en Chine

DÉJA nous avons entretenu nos lecteurs du massacre de S. G. Mgr Verhaeghen, O. F. M., et de plusieurs de ses missionnaires, courageux pionniers de l'Évangile dans le Houpé S.-O. Depuis ce temps une relation détaillée de leur martyre nous apprend d'intéressants détails que nous voulons signaler. Le misérable qui a mis à mort Mgr Verhaeghen a été décapité par son propre père. Celui-ci a eu recours à cet acte de justice pour prouver qu'il n'était pour rien dans le crime et éviter ainsi le contre-coup des poursuites. Avec l'Évêque, ont été massacrés quatre chrétiens, dont une jeune chinoise, ancienne élève de la Sainte-Enfance, mariée et fixée à Cha-tse-ti depuis deux ans. Cette généreuse enfant, nous disent les Franciscaines Missionnaires de Marie, s'était résolument interposée entre son évêque et les assassins. Les Sœurs sont fières de saluer en elle les prémices des fruits portés par l'œuvre qu'elles dirigent. Le meurtre de cette chrétienne suffit à témoigner de la rage infernale qui animait les bourreaux ; car jamais un Chinois ne se permettrait, non pas de tuer ou de blesser, mais simplement d'offenser une femme en public.

Les corps des glorieuses victimes avaient été jetés dans un fossé desséché. C'est là que le mandarin, chargé de l'enquête, et le Rév. P. Ange, délégué par la procure d'Ichang, les ont trouvés et recueillis, trois semaines après le sinistre évènement. Ces corps exposés durant ce temps à un soleil torride, étaient presque méconnaissables.

Départ de missionnaires

LA perspective de la mort n'éteint pas l'ardeur apostolique de nos jeunes pères. La preuve en est dans le récent départ de nombreux missionnaires franciscains qui se sont réunis à Rome au mois de février, devant s'embarquer à Naples, pour différents vicariats de la Chine. En outre, deux autres Frères-Mineurs sont partis de Marseille, en janvier, également à destination de la Chine. Un de ces derniers, le Rév. P. Arsène Dulsou appartient à la province française d'Aquitaine, réfugiée en Suisse depuis

les dernières expulsions de 1903. A tous nous adressons ce souhait emprunté à la Sainte Écriture : Que le Seigneur bénisse et protège votre départ et qu'il daigne vous combler de ses faveurs à votre entrée en cette terre païenne de la Chine où votre zèle aspire à lui gagner des cœurs : "*Dominus custodiat introitum tuum et exitum tuum.*" (Psaume CXX-8.)

CANADA

Précieux encouragement

NOUS sommes heureux de publier ici une traduction de la belle lettre adressée par Son Excellence le Délégué Apostolique au Directeur de notre organe anglais : *The Franciscan Review*. Que son Excellence nous permette de prendre aussi pour nous le précieux encouragement qui y est contenu.

"J'ai reçu votre lettre du 5 janvier, ainsi que le premier numéro de votre *Revue franciscaine* spécialement destinée aux Tertiaires et aux amis de saint François et de saint Antoine. C'est avec une vive satisfaction que je vous vois mettre en œuvre ce moyen de répandre avec profusion à travers le Canada le délicieux parfum de l'influence douce et forte du Poverello d'Assise. Ma joie est peut-être plus profonde, parce que né dans la province même du Séraphin d'Assise j'ai appris dès ma plus tendre enfance à l'admirer et à l'aimer. J'ai de plus l'honneur d'appartenir à la grande famille franciscaine. — De nos jours se fait sentir d'une façon plus impérieuse le besoin d'infuser à notre société l'esprit de saint François. Les principales plaies qui rongent notre siècle ne sont-elles pas en effet l'indifférence en matière de religion, la recherche désordonnée des plaisirs et des richesses, l'utilitarisme effréné et l'égoïsme sans horizon ? Tous ces maux ont leur source dans l'amour immodéré des intérêts personnels. Or, faire revivre dans le monde l'amour de Dieu, voilà l'antidote suprême du mal qui nous dévore. Le feu de cet amour échauffera les cœurs humains et les transfigurera dans le pur éclat de sa flamme. Pour amener ce glorieux résultat, un des agents les plus actifs et les plus efficaces sera sans contredit le rayonnant exemple de cette divine charité donné au monde par le Séraphin d'Assise. C'est cet amour qui a été la note caractéristique de sa vie ; c'est cet amour qui l'a élevé jusqu'à la sublime ressemblance des Séraphins ; c'est cet amour enfin qui par une conséquence nécessaire l'a amené à porter aux hommes avec une intensité magnifique cette charité dont le grand Apôtre a dit : "elle n'est point envieuse ; elle ne se vante pas, elle ne s'enorgueillit pas. Elle ne fait rien qui ne soit honnête, elle ne cherche pas son propre intérêt ; elle ne s'irrite pas, elle ne garde pas rancune du mal. Elle ne se réjouit pas de l'injustice ; au contraire,

elle met
espère tou

Mais l'
l'amour, l'
ah ! c'est
sance divi
même de
exerce un
seulement

Un am
noblesse
effusion p
sa source
cement ni
et déprima
nous n'av
et notre sa
pensable p
amour de
tienne, et

J'espère
et que ceu
à son imag
le désir ex

Puisse la
travaux da
vos paroles

Je s

MON R
P. A
avons si
Elle a du
tance a ét
que c'est li
n'ignorez pa
enfance, ca
d'années, il

elle met sa joie dans la vérité. Elle excuse tout, elle croit tout, elle espère tout, elle supporte tout." (I C. 13, 4-2.)

Mais l'amour des hommes ne parvint pas à rassasier ce grand cœur ; l'amour, François l'étendait même sur les créatures dépourvues de raison ; ah ! c'est que la foi les lui montrait comme des fruits de la Toute-Puissance divine, comme des participations plus ou moins parfaites à l'être même de Dieu. Voilà pourquoi la beauté charmeresse de cette âme d'élite exerce une si puissante séduction et provoque une si vive affection, non seulement chez les catholiques, mais même parmi nos frères séparés.

Un amour ainsi surnaturalisé est désintéressé et porte en soi une noblesse qui élève les caractères. Il commence par Dieu, s'étend avec effusion parmi les hommes, les inonde de ses bienfaits et revient à Dieu, sa source première. Au contraire, l'amour qui n'a en Dieu ni son commencement ni sa fin est un amour intéressé qui exerce une influence délétère et déprimante. Lorsqu'un pareil amour est devenu le mobile de nos actions, nous n'avons plus pour objectifs que notre utilité personnelle, notre plaisir et notre satisfaction. Mais de même que rien ne saurait être plus indispensable pour le salut de la société ni plus utile pour l'améliorer que cet amour de Dieu, de même rien n'est plus opposé à notre perfection chrétienne, et rien n'est plus dangereux pour la société que cet étroit égoïsme.

J'espère que votre *Revue* coopèrera à la diffusion de cet amour de Dieu, et que ceux qui admirent saint François "se formeront en quelque sorte à son image, et par cette imitation tâcheront de devenir meilleurs" suivant le désir exprimé par Léon XIII dans son Encyclique sur saint François.

Puisse la bénédiction de Dieu planer sur votre entreprise pour guider vos travaux dans une voie féconde, et faire lever les semences de vertu que vos paroles sèmeront dans les cœurs humains.

Je suis, très Révérend Père,

Votre tout dévoué en N.-S.

† Donat, Archevêque d'Ephèse,

Délégué apostolique.

Sherbrooke. Fraternité Saint-Michel

MON Révérend Père. — C'est le 25 janvier dernier que le Révérend P. Amé ouvrait les exercices de la visite canonique. Nous en avons si grand besoin ! Aussi Dieu sait si nous en avons profité ! Elle a duré quatre jours. Malgré le grand froid qu'il faisait, l'assistance a été très considérable : tout le monde voulait en jouir, vu que c'est la deuxième fois seulement que nous avons ce bonheur. Vous n'ignorez pas, sans doute, que notre chère Fraternité est encore dans son enfance, car bien que le Tiers-Ordre soit établi ici depuis une vingtaine d'années, il y a tout au plus sept ou huit ans qu'il fait quelques progrès

marquants. Mais nous avons tout lieu d'espérer qu'il va continuer à suivre l'élan de ces dernières années, et que sous peu notre Fraternité pourra figurer avec avantage parmi les autres belles Fraternités de la Puissance.

La clôture eut lieu le dimanche : d'abord le matin, communion générale suivie de la Rénovation de notre profession dans le Tiers-Ordre, par le bon Père lui-même au nom de tous : moment solennel ! comme nous étions émus ! ce jour restera gravé pour bien longtemps au fond de nos cœurs reconnaissants. L'après-midi, d'abord bénédiction d'une belle banquette à saint François, par M. le curé Gignac, notre dévoué Directeur ; puis la vêtue de 10 sœurs et de 3 frères et la profession de 20 sœurs et 5 frères. La cérémonie de la vêtue et de la profession a été faite par le bon Père, puis le tout se termina par la bénédiction du Très-Saint Sacrement. O notre Séraphique Père, bénissez notre cher Directeur qui nous a procuré cette fructueuse visite ; bénissez le bon Père Amé, qui l'a faite avec tant de charité et de dévouement ; bénissez notre Fraternité ; faites de nous tous de vrais, de saints Tertiaires ! — LA SECRÉTAIRE.

Sainte-Ursule

LE 19 février commençait la visite de la Fraternité de Sainte-Ursule. A la grand'messe le P. Archange, du couvent des Trois-Rivières, nous expliquait l'Evangile du jour : La parabole des Ouvriers de la Vigne. Il en tira admirablement parti pour nous exhorter à la vie vraiment chrétienne, nous expliquant que la vigne, c'est notre âme, les ouvriers nous-mêmes, et le denier promis, la récompense éternelle.

Le temps du Discretioire étant expiré, ont été élues pour le triennat :

Supérieure : Mde Louis Paquin ; Assistante : Mde Frs Bergeron ; Maitresse des novices ; Mde Ant. Bergeron ; Secrétaire : Mde Jh. Baril ; Trésorière : Mde Ls Bergeron ; Sacristine : Mlle Céline Juneau ; Infirmière : Mlle Caroline Clément.

La Fraternité compte actuellement 114 professes et 10 novices. Il y a eu deux décès durant l'année écoulée. — SECRÉTAIRE.

N.-D. du Château-Richer

MON Révérend Père. — Sur le désir du Rév. M. O. Cloutier, curé, de cette paroisse, je me suis rendu pour y faire la visite canonique des Tertiaires. Ils étaient 170. Malgré le froid et le mauvais temps, chacun se fit un devoir d'entendre la parole de Dieu, et de se remémorer l'obligation de la charité fraternelle. Le 14 février six hommes, prenaient l'habit ainsi que 13 dames, tandis que 10 frères et 56 sœurs faisaient profession. Trouvant le nombre des frères suffisant, j'ai eu la consolation, le 15 février

d'ériger
lique év

patron.
sa sobrie
saint de
gens qui

J'avou
du à me
saint Fra
de ce mo
bon, il an
détourne

Ont été
Maître de
mont, fils

Puissen
Ciel ! elle
avocats ;

JEUNES !

MOI

LE 27 no

bénite
mensuelle,

voir ses m
tée, ornés

P. Gardien
avaient cor
dit-il, le Ré

en prit occ
s'étaient pe

mes nous-n
la réception

ples. C'est
Ordre. Aus

de prendre
dont le Ties
pénitence, q
ci a en mêm
en sainte Cl
mauvais, il f

d'ériger une Fraternité d'hommes. Je choisis saint Louis d'Anjou, l'angélique évêque de Toulouse, des Frères-Mineurs, et le leur donnai pour patron. Dans mon intention, je l'ai fait, afin qu'ils imitassent sa pureté, sa sobriété, son mépris du monde, et qu'en retour, cet aimable jeune saint de 23 ans amenât bientôt à la Fraternité beaucoup de jeunes gens qui puissent, plus tard, remplacer les vénérables Tertiaires âgés.

J'avoue qu'en cette paroisse les jeunes n'ont encore que très peu répondu à mes appels. Le Tiers-Ordre leur fait peur ! Comme si les filets de saint François détruisaient les poissons qu'ils retirent de la mer orageuse de ce monde ! Bien au contraire, le Tiers-Ordre *destruit et servat*. Il garde bon, il améliore, il sanctifie : il ne détruit que le mal et les péchés, et détourne des funestes pièges d'un monde qui n'est que trop écouté et aimé.

Ont été élus : Ministre : M. J. Dorion ; Assistant : M. J. Raincourt ; Maître des novices : M. X. Cauchon ; Secrétaire-Trésorier : M. J. Prémont, fils ; Discrets : MM. J. Cazeau, S. Gravel.

Puissent les espérances et du Pasteur et du Visiteur être exaucées du Ciel ! elles sont en bonnes mains : saint Louis et sainte Elisabeth sont nos avocats ; à l'an prochain donc, de nombreuses et solides vocations de JEUNES ! — VISITEUR.

Montréal. Fraternité Saint-Antoine de Padoue

LE 27 novembre 1904, la chapelle de Saint-Antoine de Padoue était bénite et consacrée au culte, le 26 février dernier, à leur réunion mensuelle, les nombreux Tertiaires de la Fraternité avaient le bonheur de voir ses murs jusqu'alors froids et nus comme l'hérésie qu'ils avaient abritée, ornés de statues qui attendaient leur bénédiction solennelle. Le Rév. P. Gardien félicita les Tertiaires de cette totale transformation à laquelle avaient concouru des bienfaiteurs et des zélatrices dévoués, sans oublier, dit-il, le Rév. P. Amé qui dirigea les travaux de restauration. Le Rév. Père en prit occasion pour voir dans ce temple, dont les murs d'abord consacrés s'étaient peu à peu embellis et enrichis, la figure du temple que nous sommes nous-mêmes, corps et âme. Le baptême nous a consacrés à Dieu ; par la réception des sacrements et la pratique des vertus, il faut orner ces temples. C'est bien là la grande raison pour laquelle on entre dans le Tiers-Ordre. Aussi les cinq grands saints franciscains dont les images viennent de prendre place dans ce temple matériel nous figurent-ils les vertus dont le Tiers-Ordre veut orner nos temples spirituels : saint François la pénitence, qui mène à la pureté pratiquée par Antoine de Padoue. Celle-ci a en même temps pour fleur et pour racine l'esprit de prière qui réside en sainte Claire d'Assise. Mais pour la garder intacte au milieu d'un monde mauvais, il faut aux Tertiaires le fier courage de saint Louis, patron des

frères du Tiers-Ordre, tandis que la charité de sainte Elisabeth pratiquée par ses filles et ses imitatrices fera vraiment du Tiers-Ordre *le sel de la terre et la lumière du monde* en gagnant tous les cœurs à la vertu.

La bénédiction des cinq statues, de grandeur naturelle et vraiment artistiques, une nombreuse prise d'habit et le salut du S. Sacrement suivirent l'allocution du Rév. P. Gardien et le tout remplit nos cœurs d'une sainte émotion qui nous rend déjà bien chers les murs de notre chapelle et en fait pour nous une attraction salutaire et pieuse. — SECRÉTAIRE.

ÉTATS-UNIS

New-Bedford. Paroisse du Sacré-Cœur

LA terre des âmes avait été préparée de longue main par le Rév. M. Gaboury, curé de la paroisse, aussi quelques jours de prédication ont suffi pour amener l'élite de la paroisse à revêtir les livrées séraphiques. C'est avec bonheur et entrain que 120 personnes ont reçu le saint Habit du Tiers-Ordre, le 12 février, des mains du Père Prédicateur, religieux franciscain de Montréal. C'est un noyau fécond que saint François bénira.

Fall River. Fraternité Sainte-Elisabeth

NOTRE retraite annuelle séparée, cette année, de celle de nos frères Tertiaires, se termina le 5 février par une pieuse cérémonie. La Fraternité Saint-François y assistait en corps. Soixante-douze postulantes prirent le Saint-Habit de la Pénitence et quarante-neuf novices furent admises à la sainte Profession. Pendant les huit jours, les exercices furent assidûment suivis : chaque soir l'église était comble. Dès le lundi nos deux Pères visiteurs furent à notre disposition pour nous recevoir et nous donner les conseils pratiques en rapport avec nos besoins personnels, pour la parfaite observance de notre Règle franciscaine et le développement de son esprit en nous.

Le vendredi qui se trouvait le premier du mois, fut une journée dont le souvenir restera longtemps dans notre mémoire. Le Saint-Sacrement fut exposé dès l'instruction du matin. Nos sœurs se succédèrent à l'adoration d'heure en heure, comme elles le font le premier vendredi de chaque mois, jusqu'à l'heure de la cérémonie de Réparation que présida le Rév. P. Gaston. Là, mieux que jamais, au pied du trône de Jésus-Hostie nous avons compris notre rôle de Tertiaires au sein de notre paroisse ; comme saint François, vivre pour Jésus, et comme le Séraphique Père

encore,
ne L'ai
ricorde
caine n
Le di
véritabl
parées a
A la c
Visiteur
au cours
Supér
Maîtres
Dansere
Mlle Ma
J. A. Be
La Bi
Malvina
lombe à
Puissi
en ces h



th pratiquée
le sel de la
ertu.

et vraiment
ement suivi-
cœurs d'une
tre chapelle
ÉTAIRE.

r

par le Rév.
de prédica-
r les livres
ont reçu le
'rédicateur,
saint Fran-

l

nos frères
ie. La Fra-
postulantes
rices furent
rices furent
: lundi nos
oir et nous
nnels, pour
loppement

ée dont le
rement fut
at à Pado-
di de cha-
présida le
sus-Hostie
paroisse ;
ique Père

encore, L'adorer pour ceux qui ne L'adorent pas, L'aimer pour ceux qui ne L'aiment pas, faire pénitence pour ceux qui n'en font pas, obtenir miséricorde pour ceux qui ne la demandent même pas. Notre vocation franciscaine nous est devenue plus chère.

Le dimanche matin, il y eut messe de communion générale, elle fut un véritable triomphe pour Jésus. Environ 1500 âmes après s'être bien préparées au cours de la retraite s'approchèrent de la Table Sainte.

A la dernière réunion, avant la bénédiction du T.-S. Sacrement, le Père Visiteur promulgua le résultat des élections faites dans un des Discrétoires au cours de la visite et proclama :

Supérieure : Mde Elzéar Paradis ; Assistante : Mde Cyrille Marcoin ; Maîtresse des novices : Mde Louis Landry ; Secrétaire : Mde Charles Dansereau ; Infirmière : Mde Joseph Toupin, ex-supérieure ; Sacristine : Mlle Marie Francoeur ; Discrètes : Dames Israël Renaud, G. L. Arcand, J. A. Beauchemin.

La Bibliothèque a été confiée à Mde Laurent Pelletier assistée de Mlle Malvina Lefebvre. On a jugé aussi à propos d'adjoindre Mde Joseph Couombe à Mde Joseph Morin, zélatrice très dévouée de la *Revue*.

Puissions-nous garder longtemps les bonnes dispositions de nos cœurs en ces heureux jours trop vite écoulés.

E. P., ex-secrétaire.





Les Missions franciscaines



BRÉSIL (1)



IGNORANCE, franc-maçonnerie, mauvais journaux, écoles athées, voilà les obstacles contre lesquels nos Pères ont à lutter dans les missions du Brésil, obstacles qui se rencontrent souvent plusieurs à la fois, quelquefois même tous réunis. Mais les Missionnaires ne se laissent pas arrêter par toutes ces difficultés ; le désir de ramener les âmes à Dieu et à sa sainte Religion leur inspire un courage à toute épreuve.

Aujourd'hui suivons un de ces vaillants apôtres dans une course apostolique à travers ces contrées sauvages. Tout en admirant son zèle infatigable, nos lecteurs constateront avec plaisir et édification la bonne humeur qui ne le quitte pas un instant au milieu des plus pénibles travaux.

« Quelques jours après Pâques, je partis donc pour une tournée de mission parmi les habitants de la forêt. Le voyage devait durer six semaines. Le Père chargé de ce district m'avait annoncé partout ; il se proposait de m'accompagner, mais au jour fixé pour le départ il dut se charger de la fonction de maître d'école à Turityba, et voilà pourquoi je partis accompagné seulement du Frère Hyacinthe.

Six semaines, c'est long, nous avons eu le temps, en effet, de subir dans la forêt bien des aventures. La température nous fut à peu près toujours favorable ; heureusement ! car s'il pleuvait la nuit, nous n'étions pas longtemps sans nous en apercevoir, c'est à peine si durant six semaines nous avons passé la nuit dans un logement digne du nom de *maison* : ce n'était partout que des cabanes en terre battue ou des baraques en bois ; les chapelles ne valaient pas mieux ; force me fut même, à plusieurs reprises, de dire la Messe dans des maisons privées ; d'autres fois les chapelles se trouvaient si petites que la plupart des

(1) Voir notre *Revue*, année 1904, pag. 363, 402.

gens dev
mettre à
se célébr
sion de c
même d
Commur

Ai-je b
sans diff
des autre
cime se p
montagne

Heuret
ordinaire
ge à che
Cependant
sur son à
surprise, il
beau lui re
nous allie
dais en ar
Hyacinthe
poète, dit-

Rien de
rions. Du
les mervei
de prairies
géants de l
temps pass
absolus de

Les fidèl
on annonç
ici sont, c
les fêtes rel

A peine
fallut, depu
Messe du le
la plupart s
ce travail et

gens devaient rester en dehors pour entendre la Messe. Afin de permettre à tous, même aux plus éloignés, d'arriver à temps, la Messe se célébrait d'ordinaire tard ; pour cette raison nous avons la permission de conserver, au cours des missions, le Très Saint Sacrement même dans les maisons privées, afin de pouvoir distribuer la sainte Communion avant la Messe.

Ai-je besoin de dire que les voyages dans cette contrée ne sont pas sans difficultés ? Les habitations se trouvent très éloignées les unes des autres, et pour y arriver il faut franchir des montagnes dont la cime se perd littéralement dans les nuages. A peine descendus d'une montagne il nous faut, pour nous reposer, en gravir une autre.

Heureusement, j'avais un bon cheval, sur lequel je chevauchais ordinairement en avant. Le Frère Hyacinthe faisait son premier voyage à cheval ou plutôt à dos d'âne. Il s'en souviendra longtemps. Cependant il n'est jamais tombé ; une fois seulement il a *embarqué* sur son âne avec une telle élégance et un tel élan que, à sa grande surprise, il s'est retrouvé sur ses pieds de l'autre côté de la tête. J'eus beau lui recommander de ne point se tenir à la selle surtout quand nous allions au galop ; peine perdue ! chaque fois que je regardais en arrière pendant que nous galopions, je voyais mon bon Frère Hyacinthe se cramponnant des deux mains à la selle : on naît bon poète, dit-on, mais bon cavalier, on le devient !

Rien de plus beau, il faut le dire, que la contrée que nous parcourions. Du sommet des montagnes nous pouvions en admirer toutes les merveilles. Les montagnes et les collines, couvertes de forêts et de prairies, se confondaient dans le lointain avec l'azur du ciel ; les géants de la forêt, dans leur majesté séculaire, nous rappelaient ces temps passés, où à leurs pieds campaient les sauvages, alors maîtres absolus de ce pays.

Les fidèles nous accompagnaient d'un endroit à l'autre, et souvent on annonçait notre approche par des détonations de pétards qui par ici sont, comme l'encens et l'eau bénite, partie intégrante de toutes les fêtes religieuses.

A peine arrivé, je me mettais au travail, et plus d'une fois il me fallut, depuis 5 h. du soir, heure de mon arrivée, jusqu'à la sainte Messe du lendemain, entendre la confession de 100 à 200 colons qui la plupart se confessaient pour la première fois de leur vie. Mais tout ce travail et toutes ces fatigues ne sont pas sans de nombreuses

consolations. Ces braves gens sont de véritables enfants, et l'on peut, on doit même les traiter comme tels. Du moment qu'ils sentent qu'on leur veut du bien, ils obéissent comme des enfants.

Comment se comporter dans une chapelle et quoi y faire ? Ils n'en savent pas le premier mot. Il faut donc leur dire comment s'agenouiller, comment prier, ou mieux, il faut le leur montrer et prier à haute voix avec eux. Ainsi, certains jours, avant la sainte Messe, je recommençais jusqu'à quatre fois les prières préparatoires et l'action de grâces à la sainte Communion ; avant et après, je devais m'agenouiller derrière mon monde afin que personne ne communiât sans préparation ni ne partît sans action de grâces. Malheur si j'oubliais de poser des questions telles que les suivantes : « Etes-vous encore à jeun ? N'avez-vous rien mangé ni bu avant de partir de la maison ou avant d'entrer à la chapelle ? Etes-vous allé à confesse ? » Ou encore, au moment de la Communion : « Maintenant ouvrez la bouche ! Retournez à votre place ; agenouillez-vous ; ne partez pas tout de suite ! » et pourtant je leur avais bien tout enseigné d'avance, mais le catéchisme à cet âge, ça a du mal d'entrer !

Pendant les six semaines que dura ma tournée j'eus à entendre 2000 confessions, à donner la sainte Communion à 1617 personnes, à en confirmer 2000 (1), à baptiser 129 enfants, à bénir 38 mariages et à administrer l'Extrême-Onction à 4 moribonds. Je prêchais deux fois par jour et présidais les exercices du soir. Bien souvent la sainte messe et les exercices du matin me menaient jusqu'à 1 h. de l'après-midi et parfois plus tard, je pouvais alors prendre un peu de café ; le dîner se trouvait remis à 3 ou 4 h. Pour souper, une autre tasse de café ou de thé : c'était tout. Vous plaignez mon estomac ! rassurez-vous ! ce régime m'allait à merveille, la preuve c'est que je fus toujours en parfaite santé ; une seule fois le jeûne me causa une migraine qui s'empessa de battre en retraite, quand je pris un peu de nourriture. Pour ce qui est de mon compagnon de voyage, le Frère Hyacinthe, il faut croire que son tempérament ne ressemble pas au mien, car il eut beaucoup à souffrir et se trouva souvent indisposé ; parfois il fut tellement faible que je dus prier et chanter tout seul. Naturellement j'étais seul pour l'administration des sacrements, pour la visite des malades et

(1) En vertu d'un privilège accordé par le Souverain Pontife, les simples prêtres peuvent, dans certaines missions, donner le sacrement de Confirmation,

des au
d'une
quatre
ter les
d'excep
Vous
par ici
presque
en gar
vieux n
ché sur

Tous
que je co
et plusie
protestai
et bien l'
le parrai
la confir
nant si d
qu'au « L
religieux
divins et
de mon
aimaient

Bien qu
dans l'exe
nos Pères
dans une
avaient de
fit préveni
ce cas, je
une garde
armés et
confessa et
de viser, e
ments, et e
qu'on s'en
tentèrent d

des autres aussi, quand ils ne pouvaient venir à la chapelle ; plus d'une fois je me vis obligé de faire de longues courses à cheval, et quatre fois je dus traverser ainsi un fleuve large et profond, pour porter les derniers sacrements à des moribondes. Dieu merci ! à très peu d'exceptions près, tous mes chrétiens remplirent leurs devoirs religieux.

Vous ai-je dit qu'aux autres cordes de son arc, le diable a su ajouter par ici le spiritisme ? Ces pratiques font de grands progrès au Brésil ; presque partout je dus prêcher sur ce sujet, afin de mettre les gens en garde contre ces diableries. Un jour, après le sermon, un bon vieux me dit : « Père, plusieurs fois pendant votre sermon, j'ai marché sur les orteils à mon voisin, car c'est un ancien *spiritiste*. »

Tous les chrétiens avaient pour moi le plus grand respect, parce que je confirmais : « Ne peut pas faire cela n'importe qui, » disaient-ils, et plusieurs m'appelaient tout simplement *Mgr l'évêque*. Et quand je protestais : « Après tout, me répondaient-ils, pour nous vous êtes bel et bien l'évêque. » L'évêque, dans ce cas, était plus facile à trouver que le parrain ; car dans plusieurs endroits, personne n'avait encore reçu la confirmation ; il fallait en faire venir de bien loin. Rien d'étonnant si dans quelques stations de ma mission les gens ignoraient jusqu'au « *Notre Père* » ; ils avaient tout à apprendre. Pourtant le fond religieux était là ; par exemple, un vieillard prit tant de goût aux offices divins et aux sermons, qu'il ne voulut plus me quitter jusqu'à la fin de mon voyage. Tous n'en étaient pas là, mais tous cependant aimaient les choses de la religion qu'ils entendaient et voyaient.

Bien que je n'aie pas moi-même rencontré de difficultés sérieuses dans l'exercice de mon ministère, il n'en est pas toujours ainsi pour nos Pères. Le P. Innocent était allé naguère donner une mission dans une colonie d'immigrants. Il y avait là quelques impies qui avaient décidé de se débarrasser du Père. Le commissaire de police fit prévenir le Père qu'il lui serait impossible de le protéger. « Dans ce cas, je me défendrai moi-même, » lui répondit le Père. Il se fit une garde du corps de quelques jeunes gens bien décidés et bien armés et s'arma lui-même d'un respectable gourdin ; puis il se confessa et se tint prêt à tout événement. Il recommanda à ses gens de viser, en cas d'attaque, d'abord le meneur de ces mauvais garnements, et ensuite le commissaire de police. Quand les chefs apprirent qu'on s'en prendrait d'abord à eux, ils n'osèrent rien faire et se contentèrent de tirer de loin quelques coups de fusil contre la maison du

Père. Le P. Innocent continua à prêcher pendant huit jours, matin et soir, et toujours il y eut foule au sermon. Le meneur lui-même finit par y assister. Quant au commissaire de police, le président décida de le révoquer, puisqu'il se jugeait lui-même incapable de protéger un religieux.

Telle est la vie du missionnaire au Brésil ; qui viendra nous y rejoindre ? Car ce n'est pas moi qui quitterai ce pays : les dangers y sont grands et nombreux, les fatigues plus qu'ordinaires, mais on y sent d'autant plus le secours de Dieu, et il y a tant de bien à y faire ! »

(Traduit du *Sendbote* de Metz)

FR. M.-A., O. F. M.



Lettre de Québec

Notre-Dame de Québec

Couvent des SS. Stigmates, le 12 mars 1905.

Bien chers Lecteurs,

JE me suis fait jusqu'ici un devoir de porter à votre connaissance tout ce qui pouvait vous intéresser au couvent de Québec. Aujourd'hui encore, j'ai des nouvelles à vous apprendre. La première est triste, mais, à vrai dire, ce n'est plus pour vous une nouvelle. La *Revue*, en effet, déjà vous a appris que la mort a visité pour la première fois notre jeune fondation, en venant prendre pour le ciel notre cher Frère Sylvestre Aucoin, le plus jeune de nos profès, puisqu'il n'y avait que deux mois qu'il était sorti du noviciat de Montréal. Si j'en parle encore, c'est qu'une mort, c'est un acte de fondation pour une communauté qui est à ses débuts, c'est une prise de possession du sol sur lequel elle se fonde. Sur cet emplacement, devenu sacré par la construction du monastère, dort maintenant, en attendant la résurrection, l'enfant de saint François. Plus intimement encore que n'ont pu le faire les pierres matérielles, il a définitivement consacré au Seigneur ce coin de terre par où ses frères passeront pour se rendre au ciel. Une fondation n'est complète que lorsque la mort est venue la confirmer.

Pour
Tant q
ment f
l'espoir
Eh ! bi
bable n
dence s
jour m
on avait
de bois.
couche
cette foi

Je vo
Québec,
Tombola
tous, à la
l'entrepr
aura à ré
nement l
Père Ga
appréciab
man qui
bien d'au
des petits
lecteurs q
un *Alver*
imprimée
d'une lect
contribuer
pelle (1).

Qu'il m
lement tou
ont été les
ment, com

(1) On pe
superbe morc
Mlle Paquet,

Pourtant je ne puis dire que la nôtre soit complète dès à présent. Tant qu'à un couvent manque son église, il n'est pas encore vraiment fondé, et c'est notre cas. Dans ma dernière lettre, j'exprimais l'espoir que nous inaugurerions à Noël notre chapelle provisoire. Eh ! bien, même cette espérance qui paraissait si légitime et si probable ne s'est pas réalisée. Par une de ces surprises que la Providence sait ménager, les travaux ont été arrêtés dans leur cours, le jour même où, après avoir achevé toutes les fondations en pierres, on avait mis la première poutre pour commencer à élever la chapelle de bois. Les fondations seules ont donc passé l'hiver sous la blanche couche de neige. Mais au printemps les travaux vont reprendre, et cette fois, s'il plaît à Dieu, ce sera pour une construction définitive.

Je vous avais aussi annoncé, chers lecteurs, que les Tertiaires de Québec, pour venir à notre aide, devaient organiser une grande Tombola. Grâce à la bonne volonté de chacun, au dévouement de tous, à la sympathie sincère qui a été manifestée pour notre œuvre, l'entreprise a été un véritable succès. Que d'actes de charité Dieu aura à récompenser ! Nous pourrions en citer qui ont touché certainement le cœur de Dieu : Cette petite enfant qui vient apporter au Père Gardien le cadeau qu'elle a reçu au nouvel an, sacrifice bien appréciable pour une enfant, et ce sacrifice elle le fait pour sa maman qui est morte depuis quelques mois ! Que ne puis-je en citer bien d'autres encore, tout aussi touchants, surtout quand ils viennent des petits et des humbles. Mais je dois me borner. D'ailleurs, nos lecteurs qui désireraient de plus amples détails pourront se procurer un *Alverne, souvenir de la Grande Tombola*, publication illustrée, imprimée tout exprès, et qui, tout en leur offrant quelques pages d'une lecture très intéressante, leur fournira la facile occasion de contribuer par une légère aumône à la construction de notre chapelle (1).

Qu'il me soit permis, avant de terminer, de remercier bien cordialement tous ceux qui ont contribué au succès de la Tombola ; ils ont été les instruments de la Providence ; je leur demande humblement, comme pauvre de Jésus-Christ, de vouloir bien nous continuer,

(1) On peut se procurer l'*Alverne, souvenir de la Grande Tombola*, ainsi qu'un superbe morceau de musique sur la stigmatisation de N. S. P. S. François, chez Mlle Paquet, maison Sainte-Marguerite, N.-D. de Québec ; prix : 15 et 25 cts.

pour l'amour de Dieu et de son serviteur saint François, leur bienveillance, de nous susciter même d'autres généreux bienfaiteurs ; nous en avons besoin plus que jamais à la veille de commencer une entreprise qui nous paraîtrait au-dessus de nos forces, si nous n'avions une ferme confiance en Dieu, et la conviction que la charité chrétienne ne nous abandonnera pas.

Que Dieu bénisse donc nos chers bienfaiteurs, et qu'il veuille bien en temps opportun, nous en amener d'autres pour conduire à bonne fin cette œuvre qui est la sienne !

FR. ANGE-MARIE, O. F. M.

LES ANCIENS RÉCOLLETS

LE R. P. EMMANUEL CRESPEL

Expédition contre les Renards — Retour à Montréal



Le Père Crespel continue ainsi le récit de son expédition au pays des Renards : « Nous montâmes la Rivière des Renards, qui est toute pleine de Rapides et dont le cours est d'environ trente-cinq à quarante lieues. Le vingt-quatre août, nous arrivâmes au village des Puants, bien disposés à détruire ce que nous y trouverions d'habitants, mais leur fuite avait prévenu notre arrivée et nous ne pûmes que brûler leurs cabanes et ravager leur blé-d'Inde, qui leur sert de nourriture principale.

Nous traversâmes ensuite le petit lac des Renards, au bout duquel nous campâmes, et le lendemain, jour de saint Louis, nous entrâmes, après la Messe, dans une petite rivière qui nous conduisit dans une espèce de marais, sur le bord duquel est située la grande habitation de ceux que nous cherchions. Leurs alliés, les Saquis, les avaient sans doute avertis de notre approche ; ils ne jugèrent pas à propos de nous attendre, et nous ne trouvâmes dans leur village que quelques femmes que nos Sauvages firent esclaves, et un vieillard qu'ils

brûlèrent
mettre

Cette
avaient
village
satisfait
avait ur
dire au
tant de
droit de
qu'une t
paru être

Un Ir
quand il
recevaient
me par
s'ils étaient

J'aurais
pour lui
damnables
représent
que nous
tion deva
que l'on
ment ord
point épa
la vie qu
pas com
criminelle
quels ils
mainemen
les plus cr
reprochaie
la vie à soi
sang, et de
autre voie

(1) Voir l'

brûlèrent à petit feu, sans paraître avoir aucune répugnance à commettre une action aussi barbare.

Cette cruauté me parut beaucoup plus marquée que celle qu'ils avaient exercée contre les quatre sauvages que l'on avait pris dans le village des Saquis. Je saisis cette occasion et cette circonstance pour satisfaire la curiosité dont je vous parlais il y a un moment. (1) Il y avait un de nos Français qui savait la langue iroquoise ; je le priai de dire aux Sauvages que j'étais surpris de les voir faire souffrir avec tant de plaisir un pareil supplice à ce malheureux vieillard, que le droit de la guerre ne s'étendait pas jusque-là, et qu'il me semblait qu'une telle barbarie démentait les principes dans lesquels ils m'avaient paru être à l'égard de tous les hommes.

Un Iroquois prit la parole et dit pour justifier ses camarades : que quand ils tombaient entre les mains des Renards et des Saquis, ils en recevaient des traitements encore plus cruels, et que c'était la coutume parmi eux de traiter leurs ennemis comme ils en seraient traités s'ils étaient vaincus.

J'aurais fort souhaité savoir la langue du sauvage qui avait parlé, pour lui montrer moi-même ce qu'il y avait de défectueux et de condamnable dans sa réponse, mais il a fallu me contenter de lui faire représenter que la nature et particulièrement la religion exigeaient que nous fussions humains les uns envers les autres ; que la modération devait nous conduire en tout ; que le pardon et l'oubli des maux que l'on nous fait est une vertu dont la pratique nous est expressément ordonnée par le ciel ; que je concevais bien qu'ils ne devaient point épargner les Renards et les Saquis, mais qu'il ne fallait leur ôter la vie que comme à des rebelles et à des ennemis de l'Etat, et non pas comme à leurs ennemis particuliers ; que leur vengeance était criminelle ; que descendre à des excès semblables à ceux dans lesquels ils étaient tombés envers les cinq hommes dont ils avaient inhumainement prolongé la vie pour les faire mourir dans les tourments les plus cruels, c'était en quelque sorte justifier la barbarie qu'ils leur reprochaient ; que le droit de la guerre permettait simplement d'ôter la vie à son ennemi, et non pas de s'enivrer, pour ainsi dire, de son sang, et de le plonger dans le désespoir en le faisant mourir par une autre voie que celle des armes, et dans un autre lieu que celui du

(1) Voir l'article précédent, du mois de février.

combat ; enfin que c'était à eux à donner aux Saquis et aux Renards l'exemple de cette modération qui est le partage des bons cœurs, et qui fait admirer et aimer la religion chrétienne, et conséquemment ceux qui la professent.

Je ne sais si mon interprète ne rendit pas bien tout ce que je venais de dire, mais le sauvage ne voulut jamais convenir qu'il était parti d'un faux principe. J'allais encore lui faire dire quelques raisons, lorsqu'on donna ordre de passer jusqu'au dernier fort des ennemis. Ce poste est situé sur le bord d'une petite rivière qui se joint à une autre que l'on nomme Ouisconsins et qui se jette, à trente lieues de là, dans le Mississipi.

Nous n'y trouvâmes personne, et comme nous n'avions pas ordre d'aller plus loin, nous employâmes quelques jours à ruiner entièrement la campagne pour ôter à l'ennemi le moyen de subsister. Ce pays est assez beau, la terre y est fertile, le gibier commun et de très bon goût, les nuits y sont froides, et les jours extrêmement chauds. (1) »

L'expédition n'eut donc aucun résultat sérieux ; il eut fallu surprendre l'ennemi dans ses cabanes ; mais celui-ci averti du danger soit par ses alliés, soit par les démonstrations trop bruyantes des troupes, à leur arrivée au pays des Renards, s'était enfui dans les bois ; le poursuivre dans sa retraite, dans des forêts immenses, sillonnées de rivières et de cours d'eau inconnus, était à peu près inutile. D'ailleurs les troupes n'avaient pas ordre d'aller au-delà ; aussi le retour fut décidé. Le P. Crespel nous le raconte dans sa deuxième lettre à son frère :

« Après l'expédition dont je vous ai parlé, écrit-il, si toutefois on peut appeler de ce nom une démarche absolument inutile, nous reprîmes la route de Montréal, dont nous étions éloignés d'environ quatre cent cinquante lieues. En passant nous brûlâmes le fort de la Baie, parce qu'étant trop voisin des ennemis, il n'aurait pas été une retraite sûre aux Français que l'on y aurait laissés pour le garder. Les Renards, animés par les ravages que nous avons faits sur leurs terres, et persuadés que nous ne viendrions pas une seconde fois dans leur pays, dans l'incertitude d'y trouver des habitants, auraient pu

(1) Il ne faut pas oublier que cette expédition commença au mois de juin, elle se termina vers la fin d'août.

obliger nos troupes à se renfermer dans le fort, les y auraient attaquées et peut-être vaincues.

Lorsque nous fûmes à Michillimakinac, le commandant donna carte blanche à tout le monde. Il nous restait encore trois cents lieues à faire, et le vivre nous aurait infailliblement manqué, si nous n'avions pas fait nos efforts pour arriver promptement. Les vents nous favorisèrent dans le passage du lac Huron, mais nous eûmes des pluies presque continuelles en remontant la rivière des Français, en traversant le lac Népissing et sur la petite rivière de Mataouam ; elles cessèrent lorsque nous entrâmes dans le fleuve des Outaouacs. Je ne puis vous exprimer avec quelle vitesse nous descendîmes cette grande rivière ; l'imagination seule peut s'en prendre une juste idée. Comme j'étais avec des gens que l'expérience avait rendus habiles à sauter les rapides, je ne fus pas des derniers à Montréal ; j'y arrivai le vingt-huit septembre. »

(A suivre)

FR. ODORIC-M., O. F. M.



Chronique Antonienne

Le "Souvenez-vous" de saint Antoine

(D'après le *Si Queris miracula*)

Souvenez-vous, Saint de Padoue,
Qu'à vous sans cesse on a recours ;
Entendez l'âme qui vous loue,
Accordez-lui votre secours.

Sept siècles écoulés racontent votre histoire ;
Vaste comme le monde, on l'a dit en tous lieux,
Et chaque âge qui passe ajoute à votre gloire
De vos nouveaux bienfaits les récits merveilleux.

Vous commandez en maître à toute la nature,
Et la *mort* elle-même est soumise à vos lois
Quand le corps obéit, lui, vile créature,
L'âme résisterait à votre douce voix !

On vous a surnommé " Marteau des hérétiques,"
Vous avez confondu *l'erreur*, l'impunité :
Faites revivre en nous la foi des jours antiques,
Que Pierre, avec amour, soit partout écouté.

Dans *les calamités*, dans les fléaux, la guerre,
Sans cesse on vous invoque et ce n'est pas en vain ;
Voyez notre âme en lutte aux vices sur la terre :
Antoine, gardez-la, prenez sa cause en main.

Si vous chassez des corps dont il fait ses esclaves
Le démon, ennemi du bon plaisir divin,
Ah ! délivrez surtout notre âme des entraves,
Des pièges que sa haine a mis sur son chemin.

La *lèpre* disparaît des corps qu'elle ravage,
Mais la lèpre de l'âme est un mal plus hideux
L'autre, de celle-ci n'est qu'une pâle image :
Grand Saint, préservez-nous de ce cancer honteux.

Céleste Médecin, vous avez le remède
Aux *Maux* parfois affreux de notre humanité ;
Guérissez donc mon âme et venez à mon aide :
Elle est faible, et profonde est son infirmité.

Votre pouvoir aussi s'étend sur les tempêtes
Qui soulèvent des *mers* les vagues en courroux
De l'âme pour calmer les passions secrètes,
Un sourire suffit : et le vôtre est si doux !

Des mains des prisonniers par vous tombent les *chaînes*
Et notre âme exilée est captive en ce lieu ;
Oui, brisez son attache aux vanités mondaines,
Le fil qui la retient l'empêche d'être à Dieu.

Vous rendez, ô bon Saint, à leur vigueur première
Les sens paralysés et les *membres* perclus ;
Faites luire à nos yeux la divine Lumière,
Redressez nos défauts ; donnez-nous vos vertus.

raient atta-
lant donna
trois cents
jué, si nous
Les vents
; eûmes des
français, en
uam ; elles
uacs. Je ne
ette grande
e. Comme
à sauter les
le vingt-

F. M.



e

Vous faites *recouvrer* tout ce qu'on vous réclame
Jeunes gens et vieillards l'ont expérimenté :
Méprisant les faux biens, que désormais notre âme
Trouve ou ne perde pas ceux de l'éternité.

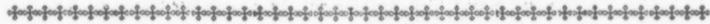
Des *périls* si nombreux dont la vie est le siège
Sur le chemin du temps vous délivrez les corps :
L'âme rencontre aussi, partout tendu, le piège,
Surveillez l'ennemi qui rôde à ses abords.

Toute *nécessité* trouve dans vos richesses
Le secours opportun, conforme à ses besoins ;
De notre corps sur l'âme étendez vos largesses
Multipliez sur elle et vos dons et vos soins.

FR. JEAN DE SAINTE-EULALIE.



Questions et Réponses



QUESTION : *Quand on se présente au confessionnal pour recevoir l'absolution générale, faut-il se confesser, ou suffit-il de réciter le Confiteor, quand on n'a aucune faute à se reprocher ? — Et si l'on accuse seulement des fautes de la vie passée, et que le confesseur ne juge pas à propos de donner l'absolution sacramentelle, mais donne simplement l'absolution générale, le pénitent a-t-il reçu cette absolution générale ?*

RÉPONSE : A cette question le Calendrier des Tertiaires répond au N° 23, 2°, qu'on ne peut recevoir l'absolution générale au confessionnal qu'*après la confession* ; la récitation du *Confiteor* ne suffirait donc pas ; il faudrait une accusation plus précise, suivie ou non de l'absolution sacramentelle au jugement du confesseur. (cfr. aussi Moccheg., n. 1586).

QUESTION : *J'ai un crucifix indulgencié pour le Chemin de la croix. J'ai entendu dire que les personnes de la maison pouvaient bénéficier de cette faveur et se servir de mon crucifix. Voudriez-vous m'éclairer là.*

dessus,
même.
RÉP
vous se
Si v
fût-elle
votre c
perdue:
Si, a
de votre
pour ce
indulge
Dans
votre cru
vez avec
faire le C
tenant v
ria ; les
sans avoi
I. 19 jan
QUEST
du jeûne,
lorsque ce
RÉPON
« Si une
quelque
prudente
naires de
gnés par e
Donc, p
le Tertiair
P. Visiteu
très difficil
teurs ordi
tions de la
Si vous p

(1) Cfr. no

dessus, j'avais toujours pensé que le crucifix ne pouvait servir qu'à moi-même.

RÉPONSE : Votre crucifix indulgencié ne peut, en effet, servir qu'à vous seul.

Si vous le prêtez, en passant, à une autre personne, cette personne fût-elle de la même maison, ne peut pas gagner les indulgences sur votre crucifix ; toutefois, dans ce cas, les indulgences ne seront pas perdues pour vous, quand elle vous le rendra.

Si, au contraire, vous donnez à cette personne la possession même de votre crucifix, le crucifix perd sa bénédiction pour vous comme pour cette personne ; pour gagner les indulgences, il faudra le faire indulgencier de nouveau.

Dans un cas cependant les autres personnes peuvent bénéficier de votre crucifix indulgencié ; le voici : si par exemple, vous vous trouvez avec plusieurs autres dans l'impossibilité d'aller à l'église pour faire le Chemin de la Croix, vous pouvez gagner les indulgences en tenant votre crucifix à la main et en récitant les 20 *Pater, Ave et Gloria* ; les autres personnes peuvent dans ce cas gagner les indulgences sans avoir besoin de crucifix, en récitant les prières avec vous. (S. C. I. 19 janv. 1884.)

QUESTION : *Peut-on se faire dispenser d'un point de la Règle, — du jeûne, par exemple, — par un autre prêtre que le Directeur local, lorsque ce dernier n'est pas notre confesseur ?*

RÉPONSE : Nous lisons dans la Règle du Tiers-Ordre (ch. III, § 6) : « Si une cause grave et légitime empêche un Tertiaire d'observer quelque disposition de cette Règle, la dispense ou la commutation prudente de ces préceptes lui sera accordée. — Les Supérieurs ordinaires des Franciscains, du 1^{er} et du 3^me Ordre, et les Visiteurs désignés par eux, auront plein pouvoir pour accorder ces dispenses. »

Donc, pour se faire dispenser régulièrement d'un point de la Règle, le Tertiaire doit recourir aux Supérieurs des Franciscains ou au P. Visiteur nommé par eux. Mais comme ce recours est souvent très difficile ou même impossible, les Supérieurs accordent aux Directeurs ordinaires le pouvoir de dispenser ou de commuer les obligations de la Règle, quand il y a nécessité. (1)

Si vous préférez vous adresser à votre confesseur ordinaire, deman-

(1) Cfr. notre *Revue*, 1894, décembre, p. 467.

ie
ime
:

ULALIE.

our recevoir
er le Confi-
l'on accuse
e juge pas à
simplement
n générale ?
s répond au
confession-
ne suffirait
e ou non de
(cfr. aussi

de la croix.
bénéficiaire de
l'éclairer là.

dez aux Supérieurs ou au P. Visiteur pour votre confesseur le pouvoir de vous dispenser chaque fois que besoin en sera.

QUESTION : *Quand on est empêché d'aller recevoir l'absolution générale, au jour où elle est accordée, peut-on la recevoir n'importe quel autre jour de l'octave ? (si octave il y a, en faveur des Tertiaires, pour TOUTES les fêtes, auxquelles une absolution générale est accordée.)*

RÉPONSE : Il n'y a que les Tertiaires malades ou convalescents qui peuvent recevoir l'absolution générale n'importe quel jour de la huitaine qui suit la fête, et cela en vertu du 5^e indult accordé aux Tertiaires. Ce privilège doit s'entendre de toutes les fêtes auxquelles l'absolution générale est accordée, qu'elles aient ou non une octave dans le bréviaire.

Quant aux autres Tertiaires, ils ne peuvent recevoir cette absolution que le jour de la fête, ou de la solennité, quand celle-ci est transférée, ou bien, quand le jour de la fête n'est pas chômé, et qu'ils sont légitimement empêchés de se rendre à l'église au jour assigné, un autre jour d'obligation, tombant dans la huitaine, et cela en vertu du 1^{er} indult à eux accordé. (1)

FR. M.-A.

Chronique littéraire franciscaine

(Suite.)

ANTINUONS l'analyse commencée le mois précédent, de l'œuvre du Rév. P. Paul-Joseph, O. F. M. : *Marie prédestinée et préservée : étude sur l'Immaculée-Conception* d'après la doctrine franciscaine.

La conclusion de ce qui précède, c'est que Marie doit être préservée des stigmates de la déchéance, ainsi l'exige l'efficacité souveraine du sang rédempteur. Il faut qu'avec son Fils, Marie resplendisse au-dessus de toutes les ruines humaines dans la pleine intégrité de son innocence.

(1) Voir *Calendrier des Tertiaires*, N° 23.

(1) Adde... g
verit nebulas qui
taires sur la Som

Cependant ce privilège de Marie n'est sorti que bien tard de la pénombre des croyances implicites. C'est Duns Scot qui a mis en circulation la formule précise, la notion strictement scientifique de l'Immaculée-Conception. (1) C'est Duns Scot qui a placé définitivement dans l'écrin de la théologie cette pierre précieuse qu'il a limée avec tant d'amour, dont il a poli les multiples facettes pour la faire briller d'une éblouissante lumière au soleil des spéculations théologiques. — La pieuse croyance évolua ensuite suivant la loi d'un progrès organique jusqu'au jour où, plante céleste, elle se couronna de sa fleur et jeta au monde ses ondées de parfum. C'était en 1854. Jamais définition fut-elle plus opportune ? Un sensualisme abject rongé les fibres de notre société ; le naturalisme courbe les plus fières intelligences sous son riveau dégradant ; mais courage ! l'étoile de Marie se lève sur cette génération grisée par l'orgueil de sa fausse science, rongée par le chancre de sa corruption, et livrée au vertige de la liberté. L'Immaculée a surgi, parmi les ombres du crépuscule, comme la vision radieuse de l'espérance, comme le gage certain de notre salut : *Populo suo verba salutis et signora pacis attulit.*

Telle est l'économie du beau travail du P. Paul-Joseph. Un esprit grincheux et chicaneur y relèverait peut-être un défaut d'harmonie dans les proportions, un manque d'acribie dans l'érudition, mais ces taches légères s'évanouissent dans la beauté générale de cette oeuvre d'une puissante originalité, fortement conçue et brossée de main de maître.

II. — Avec le T. R. P. Othon de Pavie (*Les Frères-Mineurs d'Aquitaine et l'Immaculée-Conception*, Bar-le-Duc 1904, in-8, de 43 pp.) nous quittons les éblouissantes splendeurs du dogme pour rentrer dans la lumière plus douce de l'histoire. Ancien provincial d'Aquitaine et historien remarquable de cette province qui a joué un si beau rôle dans le passé, le T. R. P. Othon était tout désigné pour nous redire la part glorieuse prise par les Aquitains dans la lutte ardente qui se livrait autour de la bannière immaculée brandie par le Docteur marial Duns Scot et ses disciples. Sous la baguette magique de l'éminent historien, ils surgissent l'un après l'autre, ces paladins indomptables de l'Immaculée ; quelques-uns se dressent pleinement irradiés du soleil de l'histoire, d'autres plus obscurs, sortis des rangs pour accomplir une action d'éclat, rentrent aussitôt dans l'ombre. En jetant un coup d'oeil d'ensemble sur cette galerie de preux, l'on se croirait en face d'un de ces bas-reliefs antiques qui décorent les arcs-de-triomphe romains, où les guerriers saillaient, le front ombragé du laurier sacré, et la fièvre du triomphe dans le regard.— Pierre Aurioli,

(1) Adde... gloriam quam historia tribuit Scoto quod a questione nostra semoverit nebulas quibus veluti obnubilabatur, écrit Dom Janssens dans ses commentaires sur la Somme de saint Thomas (1902).

ouvre la marche triomphale. (1) Le dernier franciscain d'Aquitaine qui ait joué un rôle sensible dans l'évolution de la pieuse croyance, est un humble frère convers, thaumaturge puissant, nimbé de l'auréole de la sainteté : le Fr. Mathieu Viste. C'est avec amour que le T. R. P. Othon évoque de la brume du passé la suave silhouette de cette âme candide qui savait se muer en héros quand il s'agissait de défendre l'honneur de l'Immaculée.

La révolution française anéantit la province d'Aquitaine ; mais dès que le ciel fut redevenu serein, les Frères-Mineurs revinrent pour planter de nouveau l'arbre déraciné par la tempête ; et fidèles aux glorieuses traditions du passé, ils dédièrent le premier couvent à la Vierge conçue sans péché. (2) — En jetant un coup d'oeil sur les travaux des Franciscains d'Aquitaine et sur les nombreux sanctuaires que la dévotion populaire a érigés dans ces parages à la Reine du ciel, le T. R. P. Othon peut écrire avec une légitime fierté : " Ne nous est-il pas permis de penser que l'Immaculée, apparaissant aux roches de Massabielle, a voulu abaisser un regard de prédilection sur ce pays qui avait multiplié en son honneur et les monuments de sa foi et les témoignages de sa piété filiale ? "

FR. I.-M.



NÉCROLOGIE

Montréal. — Fraternité Saint-François. — M. Georges Beaupré, en religion Fr. François, décédé le 8 février dernier, à l'âge de 68 ans et 10 mois après 12 ans et demi de profession.

Une longue maladie aux crises très douloureuses, et une agonie de plus de quinze jours ont fait resplendir l'esprit de foi de ce véritable Tertiaire. Pleinement soumis à la volonté de Dieu, il ne demandait pas sa guérison, mais attendait la mort avec la même gaieté qui avait rendu, de tout temps, sa piété aimable et ses relations très-agréables. Ayant une grande horreur de l'ostentation, il faisait le bien sans bruit et on eut, après sa mort seulement, connaissance d'actes de charité qu'il avait su cacher à tous. Il n'y avait qu'une chose qu'il ne savait dissimuler c'était sa filiale dévotion à saint François, son admiration pour les vertus du séraphique Père et son entier dévouement à la famille franciscaine. Il aurait voulu communiquer à tous ces mêmes sentiments, et sa grande peine était de n'être pas toujours

(1) Aurioli a composé en faveur de l'Immaculée-Conception deux superbes traités qui viennent d'être réédités par nos Pères de Quaracchi, dans BESME, t. III, 1904 p. 23-156. Le P. Michel-Ange, Cap. a traduit en français le Tractatus de conceptione B. M. V. — Dès 1896 le P. Phil. Seebœck a réédité le Compendium sensus litteralis totius divinae Scripturae a Fr. Petro Aureoli. Quaracchi. in-12.

(2) Cfr. : Memoriae erectionis Prov. Sancti Ludovici episcopi et restorationis commiss. T. S. dispositae a R. Joseph Areso. — Bolbec 1868. P.

comp
comp
réal c
tout à
—
Alph
profes
— M
fession
Il a
prêtres
la just
coup de
— F
dernier
Sain
Robin,
78 ans
— M.
décemb
— M.
1905, à
Toujou
sa patien
était du C
Frater
St-Franç
Saint-
décédée l
tion du C
Mortn
décédé le
Saint S
en religio
après 2 1/2
Lavaltr
décédée le
Saint-P
après plusi
Saint-Jo
Louis, déce
de professi
— Mde l

compris sur ce point. Il eut du moins la consolation de les voir partagés par la compagnie de sa vie, qui pleure maintenant sa mort, et dont les Tertiaires à Montréal connaissent l'infatigable dévouement à toutes les œuvres de charité, mais surtout à l'œuvre franciscaine.

— Mde Vve Alp. Poupart, née Olivinne Lemire, en religion Sr Saint Alphonse, décédée le 24 février 1905, à l'âge de 58 ans, après 5 ans de profession.

— M. Joseph Couture, décédé le 1^{er} février dernier, après 10 ans de profession.

Il a été bien édifiant de voir groupés autour de lui, à sa dernière heure, trois fils prêtres et religieux : un Dominicain et deux Jésuites. Cette assistance filiale était la juste récompense de sa vie exemplaire et de sa véritable piété. Puissent beaucoup de Tertiaires mériter les mêmes suprêmes consolations.

— **Fraternité de Saint-Antoine.** — Dame Houde, décédée en février dernier.

Saint-Sauveur, Québec. — Mde Théophile Darveau, née Cathérine Robin, en religion Sr Saint Théophile, décédée le 30 janvier, à l'âge de 78 ans après 15½ ans de profession.

— M. Narcisse Jobin, en religion Fr. Louis de Gonzague, décédé le 29 décembre, à l'âge de 70 ans après 14 ans de profession.

— M. Adelm Boissonnault, en religion Fr. Jacques, décédé le 15 février 1905, à l'âge de 54 ans et 4 mois et demi, après 16 ans de profession.

Toujours fervent Tertiaire, ses vertus se manifestèrent à l'heure de sa mort par sa patience dans ses souffrances et sa résignation à la sainte volonté de Dieu. Il était du Chemin de Croix perpétuel.

Fraternité du T. S. Sacrement. — M. Joseph Déry, en religion Fr St-François-d'Assise, décédé le 13 février 1905, après 8 ans de profession.

Saint-Roch, Québec. — Mde Gilbert Drouin, née Caroline Marquis, décédée le 11 février 1905 à l'âge de 75 ans. Elle appartenait à l'Association du Chemin de Croix perpétuel.

Montmagny. — M. Elzéar Chabot, en religion Fr. François-d'Assise, décédé le 7 février 1905 à l'âge de 65 ans, après deux ans de profession.

Saint-Simon. Co. Bagot. — Mde Joseph Bouvier, née Aurélie Fortier, en religion Sr Sainte-Thérèse, décédée le 15 février 1905, à l'âge de 77 ans après 2½ ans de profession.

Lavaltrie. — Mde Caroline Pelletier, épouse de Narcisse Lacombe, décédée le 15 juin, à l'âge de 68 ans.

Saint-Placide. — Mde Maurice Montgram, décédée le 9 août 1904, après plusieurs années de profession.

Saint-Joseph de Lévis. — Mlle Zoé Bourget, en religion Sr Saint-Louis, décédée le 10 février 1905, à l'âge de 31 ans, après 4 ans et 5 mois de profession.

— Mde Napoléon Garant, née Philomène Carbonneau, en religion Sr

Aquitaine qui
yance, est un
uréole de la
R. P. Othon
âme candide
l'honneur de

mais dès que
ar planter de
ieuses tradi-
conque sans
Franciscains
a populaire a
n peut écrire
ser que l'Im-
1 abaisser un
n honneur et
le?"
R. I.-M.



Beaupré, en
68 ans et 10

plus de quinze
leinement sou-
tendait la mort
et ses relations
ait le bien sans
rité qu'il avait
uler c'était sa
du séraphique
ulu communi-
e pas toujours

deux superbes
s BESME, t.
s le Tractatus
ité le Compen-
aracchi. in-12
t restaurationis

Ste-Claire, décédée le 1^{er} mars 1905, à l'âge de 64 ans après 7 ans de profession.

Saint-Philippe de Laprairie. — Mde Cyrille Aubry, née Philomène Brassard, en religion Sr Jeanne-Marie de la Croix, décédée le 12 janvier 1905, à l'âge de 30 ans, après 6 ans de profession. Elle appartenait au Chemin de Croix perpétuel.

— Mde Louis Leblanc, née Henriette Moreau, en religion Sr Brigitte de Suède, décédée le 20 février 1905, à l'âge de 69 ans et 10 mois après 7 ans de profession. Elle appartenait au Chemin de Croix perpétuel.

Marquette, Mich. — M. Augustin Bellemare, décédé le 25 février 1905, après 3 ans de profession comme Tertiaire isolé.

Sainte-Rose, Co. Laval. — Mde Pierre Belair, décédée le 13 février après 6 ans de profession.

— Mde Louis Labelle, décédée le 25 février, après 12 ans de profession.

Fall-River. — Mde Pierre Pinard, née Philomène Doucet, en religion Sr St-François-d'Assise, décédée le 29 janvier, après sept mois de profession.

— Mlle Marie-Louise Chouinard, en religion Sr Saint-François-d'Assise, décédée le 10 février 1905, à l'âge de 24 ans après 3 ans de profession.

Enfant de Marie, elle fut un modèle de piété et quoique jeune, elle fit le sacrifice de sa vie généreusement. Elle endura ses souffrances avec beaucoup de résignation et chaque fois qu'on lui parlait de la mort, elle souriait et nous faisait bien voir qu'elle n'avait d'autre désir que celui du ciel.

Saint-Raymond. — M. Jean Drolet, en religion, Fr. J. de Valois, décédé le 26 janvier 1905, à l'âge de 84 ans, après 4 ans, 10 mois de profession.

— Mde Vve Rochon, née M.-Zoé Paré, en religion Sr Ste-Marguerite-M., décédée le 7 février 1905, à l'âge de 62 ans, après 1 ½ ans de profession.

Une des premières qui entrèrent dans le Tiers-Ordre, dès son établissement dans notre paroisse en 1900, elle avait été choisie comme Maitresse des Novices, et remplit sa charge avec dévouement et charité.

Sainte-Thérèse. — M. André Filiatrault, en religion Fr. Louis, décédé le 15 février, à l'âge de 77 ans, après 7 ans de profession.

Malgré son grand âge, le défunt ne manquait pas de venir entendre deux messes chaque matin, et cela malgré la rigueur de la saison. Que le bon Dieu le récompense de son esprit de foi et de sa dévotion à la sainte Eucharistie !

Longueuil. — Mde François Savoie, décédée le 10 février, et sa fille, Anna Savoie, décédée le 3 février. Elles étaient toutes deux Tertiaires isolées.

Sainte-Geneviève de Batiscau. — Mde Léa Nobert en religion Sr Elisabeth, décédée le 27 janvier 1905, à l'âge de 48 ans, après 2 ans de profession.

— M. Jean Vézina, en religion Fr. Jean, décédé le 16 janvier 1905, à l'âge de 63 ans, après 2 ans et 3 mois de profession.

Saint-Michel de Sherbrooke. — Mde François Coderre, née E. Brunelle, en religion Sr Sainte-Marguerite, décédée le 24 février 1905, à l'âge de 71 ans, après 4 ans et 11 mois de profession.